

## Rénovation d'une maison uni-familiale à Ottignes

	Maître d'ouvrage	Mr et Mme Debruyne-Paternostre
	Architecte	Miguel Paternostre, ingénieur architecte
	Entreprise	Le four à pain et une partie des remises ont été démontés par le maître d'ouvrage. La « déconstruction » de l'annexe a été réalisée par l'entreprise générale FT Construct (La Louvière)
	Adresse du chantier	Rue de l'invasion 40 à 1340 Ottignes

Maison 3 façades dans un quartier résidentiel d'Ottignes. En zone arrière, une annexe sur deux niveaux et un ancien four à pain ont été démontés pour permettre le placement d'une citerne d'eau de pluie. Les anciennes remises ont été en grande partie conservées pour stocker le bois de chauffage et créer un salon extérieur.

Une partie des matériaux démontés a été donnée à des particuliers ou revendus à des entreprises de récupération des matériaux :

- ⑩ équipement de cuisine (meuble et cuisinière)
- ⑩ châssis PVC double vitrage
- ⑩ Panneaux de laine de verre, briques nettoyées, portes anciennes, tuiles...

Une exigence du maître d'ouvrage vis-à-vis de l'entrepreneur était le tri des déchets sur place et la preuve du transport dans un centre agréé de ce qui était à évacuer.

Certains éléments ont été conservés par le maître d'ouvrage dans le but soit de les réutiliser sur place (anciens carrelages réintégrés dans la nouvelle cuisine, briques pour rehausser les murs des remises, bois pour cabane de jardin...) soit de les évacuer via des filières de réutilisation. Le maître d'ouvrage a ainsi activé de nombreuses filières pour donner une seconde vie aux matériaux déconstruits et pour en faire profiter d'autres personnes. Parmi les filières d'évacuation utilisées, citons :

- ⑩ les membres de RESSOURCES ([www.res-sources.be](http://www.res-sources.be)),

- ⑩ les acteurs référencés sur le site Opalis (opalis.be),
- ⑩ l'initiative citoyenne « la donnerie » (liste mail favorisant le don local entre particuliers)
- ⑩ les entrepreneurs locaux
- ⑩ les amis/voisins

Voici quelques exemples de réutilisation in situ :

- Les briques issues de la déconstruction sélective de l'annexe et du four à pain ont, en partie, été utilisées pour ragréer les murs des remises, qui ont ainsi été rehaussés et remis à niveau.







1. Déconstruction sélective des murs du four à pain avec récupération de briques
2. Déconstruction de l'annexe avec récupération de briques
3. Entreposage des briques
4. Entreposage des briques nettoyées au burin
5. Ragréages de murs des remises à partir des briques réutilisées

- les carrelages du rez-de-chaussée ne pouvaient pas être conservés pour des raisons d'humidité du sol. Une partie a été réutilisée sur les murs de la cuisine, d'autres carrelages seront réintégrés pour le sol des futures toilettes sèches, ou seront agencés pour une composition décorative sur un mur de la terrasse.





1 et 2 - Entreposage des carrelages récupérés et essai créatif de composition  
3 et 4 - Réutilisation de carrelages dans la cuisine

- une cheminée en marbre sera découpée et transformée en plaques pour faire de la gravure, pour la sdb, ou pour cuire des pizzas au four

Voici quelques exemples de réutilisation hors site :

- Meubles de cuisine donnés via « la donnerie »



Cuisine dans son installation originale  
Stockage des éléments de la cuisine  
Cuisine replacée dans un autre logement

- ⑩ Châssis PVC blanc double vitrage récupérés par la société Gouthier



- une partie des briques récupérées a été réemployées sur site. Le surplus, après avoir été nettoyé, a été vendu à un commerçant de matériaux de la commune (Brassart Matériaux).
- ⑩ près de 200 tuiles ont été données via « la donnerie »



- ⑩ des panneaux de laine de verre récupérés pour isoler un gitage donnés via « la donnerie »
- ⑩ des portes anciennes qui seront récupérées par les voisins pour donner davantage de cachet à leur rez-de-chaussée.

#### Analyse du projet :

L'intégration d'une démarche de réutilisation a nécessité un grand investissement en temps de la part des maîtres d'ouvrage qui ont su activer un grand nombre de filières. Cet investissement a été essentiellement motivé par des considérations environnementales et sociales. La revente de quelques briques a eu un impact limité sur le budget du projet. La réutilisation in situ a quand à elle permis au maître d'ouvrage de réaliser certaines économies, même si la démarche était avant tout patrimoniale et esthétique, notamment en ce qui concerne le réemploi des carrelages dans la cuisine.